

RAPPORT N° 01/6-12
au Conseil Municipal

OBJET

**DEMANDE DE SUBVENTIONS
SUR DES RELIQUATS DE CONTRATS DE DEVELOPPEMENT**

Le Conseil Général, dans son nouveau dispositif relatif aux contrats de développement 2000 / 2003 a réaffirmé son souci d'aller vers une clarification et une meilleure lisibilité des politiques d'intervention en faveur des Communes.

Dans cette perspective, il a décidé d'affecter ses fonds propres uniquement au financement des superstructures, des espaces publics et aménagement.

La Ville a proposé, au cours des dernières années, des opérations d'investissement dans ces différents domaines.

Cependant, les changements de programmation tant dans le lancement de celles-ci que dans la définition de leur contenu, sont intervenus.

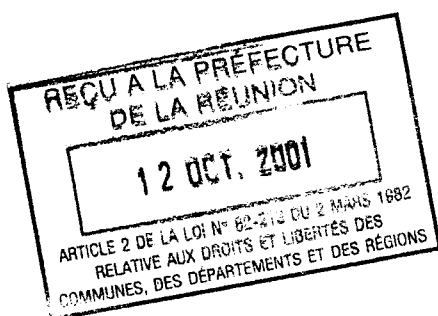
De plus, l'absence de moyens et d'organisation adéquates dans la mise en œuvre du suivi administratif, n'ont pas permis une mobilisation optimale des subventions.

Il est proposé dans le présent rapport de soumettre à votre examen une nouvelle programmation.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif détaillant les opérations proposées ainsi que les pourcentages de co-financement demandé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 01/6-12
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 28 septembre 2001**

OBJET

**DEMANDE DE SUBVENTIONS
SUR DES RELIQUATS DE CONTRATS DE DEVELOPPEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°01/6-12 du Maire ;

Vu le Rapport du Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

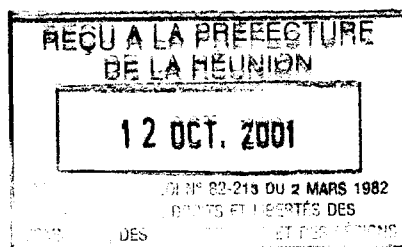
Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Maire à solliciter les subventions détaillées suivant le tableau joint à la présente Délibération pour un total de 4 095 750 francs soit 624 393,06 €.

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis le, 05 OCT. 2001

**POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint**



LISTE OPERATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

	Montant HT (en F)	Trx Participation Souhaité	Montant SUBV. (en F)
ECOLES/EQUIPEMENTS			
1- Programme Ecole "Régime 2001" financé à 70 % (cf liste ci-annexé. DCM 28 Sept. 01) approuve le plan de financement de cette opération.	12 605 000,00	15%	1 890 750,00
2- Réhabilitation des logements de fonction des écoles.	1 000 000,00	70%	700 000,00
SPORT			
3- Rénovation/maintenance des équipements sportifs.	500 000,00	70%	350 000,00
VIE ADMINISTRATIVE			
4- Rénovation des bâtiments communaux	750 000,00	70%	525 000,00
ENVIRONNEMENT			
5- Espace ludique du Brûlé	270 000,00	70%	189 000,00
6- Réhabilitation - mobiliers COLORADO	630 000,00	70%	441 000,00
	15 755 000,00	TOTAL	4 095 750,00

Soit un total de subventions demandées de 4 095 750,00 francs ou 624 393,06 €